



Questions à Daniel Lemang, rapporteur général du budget

Quelles sont les priorités du budget 2010 ?

Dans cette période difficile pour de nombreux concitoyens, la solidarité s'impose. Elle s'exprime de différentes manières dans le budget 2010. D'abord à travers le soutien massif à l'insertion professionnelle. Ceux qui sont à la recherche d'un emploi savent à quel point c'est important. La municipalité s'engage entièrement dans le plan 3XL initié par la Communauté urbaine. Un crédit d'environ 4,2 millions d'euros est inscrit pour les actions en faveur de l'insertion. Ensuite en renforçant encore les crédits alloués au Centre communal d'action sociale. Son action est déterminante pour accompagner celles et ceux qui sont en difficulté. Le budget 2010 apportera une subvention de 5,8 millions d'euros. Enfin, en consolidant l'ensemble des services à la population. Le service public, c'est notre richesse collective distribuée à tous, quelles que soient leurs conditions. Près de 9 millions d'euros seront affectés au fonctionnement des services concernés par l'éducation, la culture, le sport.



cessibilité et la performance énergétique. Par ailleurs, 600 000 euros sont réservés à des travaux pour l'éclairage public, pour éclairer mieux en consommant moins. Je souhaite enfin rappeler l'importance des crédits affectés au cadre de vie et à l'aménagement des espaces verts. Les parcs urbains comme celui de Malo, le parc du Vent, le parc de Petite Synthe, poursuivent leur embellissement.

Avec les réformes fiscales en cours, craignez-vous de voir vos moyens financiers diminuer ?

La baisse continue des dotations de l'État est notre première inquiétude. Année après année, l'État transfère des charges évolutives aux collectivités, sans leur assurer des recettes dynamiques correspondantes. Nous devons suivre les prescriptions de l'État et nous débrouiller bien souvent seuls pour les financer. La suppression de la taxe professionnelle est un autre souci. On nous dit que tout cela sera compensé par l'État la première année ; qu'en sera-t-il pour la suite ? Les collectivités n'ont pas de visibilité dans le long terme.

Cette situation est dommageable. Pour les habitants bien sûr qui se demandent quelles seront les conséquences pour la fiscalité locale, mais aussi pour le monde économique : il faut savoir que les collectivités locales sont les premiers donneurs d'ordre des entreprises. Beaucoup d'entre elles, notamment celles du secteur bâtiment et travaux publics, souhaitent que les villes et les agglomérations continuent d'être les premiers investisseurs de France.

Dans cette période sensible, nous avons choisi de tenir le cap. Notre niveau d'investissement reste élevé et le service à l'habitant est notre axe prioritaire. Le budget 2010 est fidèle à nos engagements et permet de poursuivre la transformation de notre ville. Pour autant, les taux de fiscalité resteront inchangés pour la septième année consécutive. C'est dire l'importance et le sérieux de notre gestion.

Quelles seront les principales dépenses d'équipement ?

Nous continuons notre effort en faveur du renouvellement urbain. Les quartiers du Jeu de Mail et du Carré de la Vieille, de la Basse Ville, du Banc Vert, le quartier de la Gare et le quartier Soubise ont des crédits ouverts pour plusieurs années ; le quartier de l'Île Jeanty est à l'étude. Ces projets, longs et coûteux, transformeront l'habitat et apporteront une nouvelle qualité de vie. Nous poursuivons la modernisation de nos grands équipements. Après la rénovation du Kursaal, c'est au tour de la piscine Asseman qui deviendra un complexe nautique. Une première tranche s'ouvrira avec un crédit de 4,3 millions d'euros. Notons que nous obtiendrons des aides, notamment de la Communauté urbaine. Le théâtre attend depuis un moment des travaux de restructuration. Des études sont lancées, des partenariats sont engagés. Un crédit de 1,2 million d'euros est ouvert en 2010. Le projet de la Licorne avance. Une enveloppe de 1,5 million d'euros est prévue cette année. Mais à côté de ces grands investissements, des crédits importants sont consacrés à notre patrimoine. Il s'agit d'améliorer l'ac-

Un budget solidaire pour réduire les effets de la crise

Le 18 décembre, à l'hôtel de ville, le conseil municipal a voté le budget 2010 d'un montant de 148,5 millions d'euros. Malgré une évolution attendue des recettes très limitée, la Ville n'augmentera pas la pression fiscale. Elle poursuit ses efforts de gestion en contenant ses dépenses de fonctionnement tout en consacrant près de 19 millions d'euros aux investissements, synonymes de maintien ou de création d'emplois.

Le budget 2010 repose sur quatre grands principes : la solidarité, le développement économique, la préservation de l'environnement et la démocratie locale. Dans ce cadre, la Ville est particulièrement soucieuse de répondre pour partie au contexte d'aggravation de la crise économique et sociale en renforçant toutes ses politiques de solidarité et d'insertion professionnelle, mais aussi en contribuant à améliorer le cadre de vie quotidien qui conditionne la qualité du vivre ensemble. Il s'agit également de poursuivre la dimension solidaire de l'aménagement urbain à travers l'ANRU, tout en développant les finalités sociales des politiques éducatives (la lutte contre l'échec scolaire par exemple), sportives et culturelles avec un objectif de généralisation des pratiques. Le budget 2010 contribuera de plus à renforcer les atouts économiques de Dunkerque en termes d'équipements et d'attractivité, condition première de la croissance et de la création d'emplois. La politique de développement économique concourt à cet objectif

au même titre que les politiques d'aménagement qui visent à conforter le centre d'agglomération ou les nouvelles dynamiques culturelles - autour de l'art contemporain en particulier - et sportives avec la construction de nouveaux équipements.

Une démarche écologique

Une autre priorité forte de ce budget est de construire une ville responsable écologiquement. Il prévoit de développer une ambitieuse politique d'économie d'énergie afin de contribuer à relever le défi majeur du réchauffement climatique, de consolider les efforts engagés pour améliorer le cadre de vie quotidien et de développer la nature en ville. Cette démarche écologique inspire autant la politique éducative qui, au travers de nombreuses actions de sensibilisation à l'alimentation biologique et aux économies d'énergie, contribue à former les citoyens de demain à l'usage d'une ville durable. Le dernier principe qui gouverne l'action municipale est celui de la démocratie locale, c'est-à-dire la volonté de faire la ville avec

les habitants. La capacité d'innovation et de proposition des quartiers est au cœur du projet municipal.

Associer toujours plus les habitants

C'est pourquoi la Ville y consacre des moyens importants à travers le réseau des mairies et des maisons de quartier de l'Aduges qui constituent les premiers services publics de proximité chargés de susciter la participation des habitants. 2010 verra ainsi la poursuite de la formalisation de projets de quartier intégrés pluriannuels. Conçus avec les habitants, ils proposeront une stratégie globale de développement, impliquant les politiques thématiques que sont l'aménagement urbain, l'économie, l'éducation, la culture, le sport, l'animation... À travers cette nouvelle procédure, il s'agira de valoriser les atouts de chaque quartier et d'y améliorer la qualité de vie, mais aussi de les ouvrir davantage encore les uns aux autres, ainsi que sur les communes voisines pour tisser des solidarités au quotidien.



⇒ Insertion professionnelle

L'action phare sera le plan 3XL qui vise à proposer 10 000 parcours d'insertion dans les trois années à venir à l'échelle de l'agglomération. La Ville mobilisera tous ses moyens pour le mener à bien - politique d'insertion, réseau des maisons de l'emploi, poursuite des actions menées en faveur des jeunes (jobs d'été, stages)... - tout en envisageant de nouvelles pistes telle l'« école de la deuxième chance ».

⇒ Santé

Bien que la responsabilité de l'État soit la première en la matière, la Ville poursuit une politique volontariste en partenariat avec la Maison de promotion de la santé (MPS). Il s'agit de faire du nouvel « Espace ressources cancer » un lieu fédérateur, de développer des actions dans le cadre du programme national nutrition-santé, notamment dans les restaurants scolaires, et plus globalement d'accompagner l'ensemble des directions de la Ville et les associations dans leurs projets santé.

⇒ Habitat

Outre la construction de logements, un autre enjeu se fait jour, induit par la crise et les transformations familiales (impayés, expulsions, décohabitations). La Ville y répondra en veillant à assurer une répartition équilibrée de la population dans sa diversité sur l'ensemble du territoire, ce qui permettra

de « rajeunir » certains quartiers et d'optimiser la gestion des services publics, comme les écoles. Elle améliorera la prévention des expulsions en créant une commission de recours ultime réunissant tous les partenaires, et renforcera la lutte contre l'habitat indigne et insalubre. Elle incitera les propriétaires privés à améliorer leurs logements, tout en s'assurant une certaine capacité financière en matière d'acquisitions foncières.

⇒ Lutte contre les exclusions

Pour intervenir plus fortement en faveur des familles confrontées à des problèmes financiers, il est prévu de développer le microcrédit social, de les aider à résoudre les problèmes de mobilité et de logement, de coordonner et rationaliser les aides d'urgence apportées par le CCAS, le Conseil général, les associations, et de généraliser l'expérimentation « ligne solidaire » menée avec des sociétés informatiques pour offrir aux demandeurs d'emploi une ligne téléphonique personnalisée

⇒ Personnes âgées

Le maintien à domicile sera renforcé avec la création de nouveaux services comme le portage de livres ou l'accompagnement à l'hygiène corporelle, ainsi que la lutte contre l'isolement grâce aux maisons d'animations seniors du CCAS et aux maisons de quartier. Des réseaux de solidarité seront

mis en place pour mieux identifier les personnes isolées, et aussi des réseaux de bénévoles pour les visites de convivialité. Par ailleurs, la politique de création d'unités de vie dans les quartiers pour personnes âgées dépendantes se poursuivra, de même que la production de logements adaptés dans le cadre de béguinages. Des études sont en cours avec l'État et le Conseil général pour évaluer les besoins.

⇒ Handicap

Dunkerque est une ville où le handicap est déjà bien pris en compte avec la programmation de nombreux travaux d'accessibilité des bâtiments, mais également avec l'offre de créneaux dans les équipements sportifs et culturels. Outre ces programmes qui seront poursuivis, l'année 2010 verra l'application concrète de la délibération instaurant l'abattement de taxe d'habitation pour les personnes handicapées.

⇒ Lutte contre les discriminations

Plusieurs chantiers ont été lancés pour garantir l'égalité républicaine quels que soient l'âge, l'origine, l'opinion ou le choix de vie : élaboration d'un plan communal de lutte contre les discriminations, implication de Dunkerque dans les grandes manifestations nationales et actions de sensibilisation auprès des agents municipaux et du grand public.

⇒ Enfance

Un schéma d'accompagnement scolaire sera élaboré en partenariat avec l'Éducation nationale en relation avec la Maison de l'éducation et les maisons de quartier. La Ville poursuivra ses efforts d'équipement en pôles informatiques et de mise à niveau des écoles pour assurer le meilleur cadre de vie aux enfants. En parallèle, le dispositif d'accueil périscolaire sera conforté dans l'objectif de l'étendre à toutes les écoles élémentaires.

⇒ Culture

L'objectif demeure de favoriser l'accès de tous à la culture grâce aux crédits affectés aux différentes structures telles les bibliothèques. La rénovation progressive des principaux équipements participe également de cet objectif, à l'image de celle du théâtre qui démarrera en 2011. En parallèle, le chantier des 4Écluses se poursuit, alors que le musée des Beaux-Arts et la future médiathèque seront traités globalement dans le cadre du projet « centre d'agglomération ». 2010 verra le lancement des études en vue de l'installation du conservatoire de musique dans un site central. Par ailleurs, le programme Opener permettra prochainement d'associer les artistes et les habitants aux projets de rénovation urbaine. Le travail portera autour des canaux avec l'aménagement de jardins-barges.

⇒ Jeunesse

Le travail engagé autour des relais jeunes et des forums participatifs se poursuivra, ainsi que les dispositifs de soutien financier aux projets. Le festival A'Tout Jeunes continuera à s'étoffer avec une plus grande dimension d'agglomération et une perspective accrue de coopération transfrontalière. La prise en compte des jeunes en difficulté est une politique municipale constante qui s'est traduite par exemple par la création du revenu minimum étudiant (RME), mais aussi par de multiples aides à la vie quotidienne, notamment en matière de recherche de jobs d'été et de stages. Cette orientation sera confortée avec un objectif d'aide accrue pour l'obtention du permis de conduire et du BAFA.

⇒ Patrimoine

Après la rénovation du carillon du beffroi l'an dernier, c'est l'ascenseur du bâtiment classé au patrimoine mondial qui sera refait cette année. La politique de préservation et de valorisation du patrimoine se traduira aussi par la rénovation de la façade des Bains dunkerquois, autre bâtiment emblématique de l'identité dunkerquoise.

⇒ Événementiel

L'année sera marquée par trois grands événements : la 6^e Conférence européenne des villes durables (du 19 au 21 mai) qui attirera sur notre territoire plus de 1500 participants dans la foulée du Sommet mondial de

Copenhague sur le climat, le 70^e anniversaire de la bataille de Dunkerque et de l'opération Dynamo (du 27 au 23 mai), ainsi que le 150^e anniversaire de Rosendaël qui sera décliné tout au long de l'année.

⇒ Sport

La première phase de travaux de la piscine Paul Asseman débutera cette année avec la transformation du petit bassin. Par ailleurs, Dunkerque s'associera à Saint-Pol-sur-Mer pour réaliser une piscine intercommunale qui remplacera la vétuste piscine René Leferme. D'autres travaux concerneront le complexe de la Licorne, ainsi que les gymnases Guilleminot, Deleersnyder et Louis Dumez. Un conseil du sport sera créé afin de renforcer le partenariat entre la Ville et les clubs et associations. Ce lieu répondra aussi aux besoins de mutualisation et d'échange d'expériences et d'idées innovantes.

⇒ Développement durable

La Ville finalisera un bilan carbone qui permettra de mesurer le CO₂ généré par son patrimoine et par l'activité de ses services. Sur cette base, elle adoptera en 2011 un plan climat pluriannuel comportant un ensemble d'actions de réduction des consommations énergétiques. En attendant, les efforts consentis en faveur de l'isolation thermique des bâtiments communaux et la modernisation de l'éclairage public se poursuivront dans un souci d'économie d'énergie. Quant à la valorisa-



tion des déchets, elle sera confortée avec le développement du tri sélectif sur les marchés et sur la digue de Mer et par l'implantation par la Communauté urbaine de nouveaux conteneurs enterrés au Grand Large, au Jeu de Mail et au Banc Vert.

⇒ Tourisme

Plusieurs outils accentueront la dynamique touristique : un schéma local de développement qui s'attachera à définir une stratégie partagée pour le territoire, un nouveau site Internet partenarial « Dunkerque Flandre Côte d'Opale » et un observatoire qui permettra de mieux analyser les enjeux de l'économie touristique. Par ailleurs, la Ville poursuivra sa politique de développement de l'hébergement en encourageant l'implantation hôtelière, mais aussi en incitant les Dunkerquois à aménager plus de chambres d'hôte.

⇒ Restructuration urbaine

Depuis deux ans, la Ville a engagé dans le cadre de l'ANRU (Agence nationale de rénovation urbaine) un programme de rénovation sans précédent des quartiers d'habitat populaire (Carré de la Vieille, Jeu de Mail, Banc Vert, Île Jeanty) et des quartiers d'habitat ancien (Gare, Soubise, Basse Ville). 2010 sera marqué par des opérations concernant notamment la salle de sport Michel De Swaen, la rue Thiers, le parvis de

l'école Paul-Meurisse, les abords des immeubles Pivoines, Primevères et Violettes au Jeu de Mail, le square du Jeu de Mail, le quai de Saint-Omer, les rues des Bouquets, Vereecke et de l'Escadrille des Cigognes... Dans le même temps, la Ville accentuera son action d'accompagnement social des familles concernées.

⇒ Environnement-cadre de vie

La Ville poursuivra les expériences de gestion différenciée des espaces verts au parc du Vent et au Fort de Petite-Synthe, qui ont permis de préserver 26 espèces patrimoniales protégées. Elle privilégiera la création de corridors biologiques en s'appuyant notamment sur les canaux. La politique de l'arbre sera renforcée avec la finalisation du diagnostic engagé avec l'ONF pour mieux connaître et gérer le patrimoine arboré. Un plan de remplacement des peupliers vieillissants et peu adaptés à l'urbanisme moderne sera élaboré, tandis que de nouvelles plantations seront réalisées dans les quartiers. Les moyens consacrés à la propreté urbaine seront également confortés et la lutte contre le bruit sera renforcée avec une augmentation programmée des opérations de contrôle. La Ville anticipera la nouvelle réglementation européenne relative à la qualité des eaux de baignade et continuera de réduire le nombre de panneaux publicitaires.

⇒ Projet centre d'agglomération

Ce projet sera marqué cette année par le déplacement du marché et l'engagement d'un programme de fouilles archéologiques sur le secteur de la place de Gaulle en vue des opérations à venir : commerces, logements, parking souterrain, espaces publics.

⇒ Projet Grand Large

Les études seront engagées pour la future maison de quartier, la structure d'accueil petite enfance et le complexe patinoire-bowling. Dans le même temps, la CUD achèvera la construction du Centre européen de loisirs et d'accueil (CELA) et finalisera le projet de relocalisation du Fonds régional d'art contemporain (Frac), dont le chantier démarrera en 2011.

⇒ Commerce et artisanat

Un observatoire est en cours de création avec l'Agence d'urbanisme et la Chambre de commerce et d'industrie, tandis qu'une réflexion va débiter avec la CUD pour mettre en place une politique de création de locaux d'accueil, qui passerait notamment par la reconversion des rez-de-chaussée inutilisés. Priorité sera donnée à Petite-Synthe et Dunkerque-Sud où le commerce est sous-représenté. ♦

Aménagement

Début des travaux à la piscine Paul Asseman

C'est l'un des grands chantiers de l'année 2010 : la piscine Paul Asseman s'offre une belle cure de jouvence afin d'accueillir dans les meilleures conditions possibles les équipes nationales en préparation pour les Jeux olympiques de Londres 2012 et de répondre aussi et surtout aux attentes des familles dunkerquoises. La première phase de la réhabilitation complète de l'équipement débute ce mois-ci avec l'opération de démolition-reconstruction du petit bassin sur le front est de la piscine, côté casino. Actuellement d'une dimension de 18,50 m sur 15, il sera transformé en un bassin de 21 m sur 25 avec huit lignes d'eau pouvant accueillir les petites compétitions et l'apprentissage de la natation. Il bénéficiera en outre d'un plancher mobile partiel de 6 m sur 21 qui pourra être positionné à des hauteurs différentes afin de recevoir les publics tels que les scolaires, les adeptes de l'aquagym ou les nageurs débutants.

Des espaces de remise en forme

Dans le même temps sera construit un second édifice de 324 m² adossé à la façade ouest de la piscine, côté patinoire. Ce nouveau bâtiment abritera des espaces de remise en forme et de bien-être (hammam, sauna, jacuzzi, salle de musculation), des locaux pour les maîtres nageurs sauveteurs, une salle antidopage et des locaux techniques. Le local utilisé par



La réhabilitation de la piscine prévoit l'agrandissement du petit bassin et la création d'espaces de remise en forme.

l'USD billard bénéficiera également d'une augmentation de sa surface par une extension du sous-sol. Le tout pensé pour les sportifs de haut niveau comme pour les Dunkerquois. À noter que la piscine restera ouverte pendant toute la durée des travaux. Si les nuisances sonores sont inévitables, des précautions sont prises pour isoler le chantier par rapport au grand bassin. Pour plus de confort, les asso-

ciations sportives et les établissements scolaires seront cependant redirigés principalement vers la piscine Deleersnyder à Malo-les-Bains et la piscine René Leferme à Petite-Synthe. En cohérence avec le programme de transformation future de la piscine, cette première tranche de travaux, d'un montant de 4,4 millions d'euros, devrait être terminée pour le mois de mars 2011. ♦

Démocratie participative

Les délégués communaux en formation

Depuis le mois d'octobre, la Ville organise avec l'Agur des sessions de sensibilisation destinées aux délégués communaux. Cinq séances ont été imaginées afin de les aider à prendre part au projet de structuration du centre d'agglomération présenté dans l'exposition « Dunkerque, vision urbaine, vision d'avenir ». Après une première séance introductive, une soixantaine de délégués des six quartiers ont pu, par petits groupes, s'intéresser à ce qui constitue un centre d'agglomération agréable et attractif : habitat, commerce, équipements publics, usages de l'espace public, patrimoine bâti ou naturel, tout ce qui fait l'intensité et l'intérêt de la ville a été exploré. De quoi pouvoir s'interroger sur Dunkerque, ses insuffisances, ses potentiels, son projet. Face à l'intérêt manifesté par les délégués pour l'histoire urbaine,



Des visites sur le terrain ont permis aux délégués communaux de se sensibiliser aux enjeux d'un centre urbain.

des visites de terrain ont également été organisées sur le patrimoine de la reconstruction. Cette démarche de sensibilisation a pour but de donner à réfléchir sur les grands enjeux

d'un centre d'agglomération : difficultés, contraintes, mais aussi plaisir et intérêt d'un centre urbain dynamisé au bénéfice du plus grand nombre. ♦



À gauche, le projet de rénovation du HBM Charles-Valentin ; à droite, la future résidence de Partenord Habitat rue Saint-Mathieu.

Rénovation urbaine

Basse Ville : changer de look sans changer d'âme

Validé par l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU), le renouvellement urbain de la Basse Ville va entrer dans les prochaines semaines dans une phase active de réalisation. Invités le mois dernier à se rencontrer lors d'une réunion publique spécifique à l'îlot de vie, élus et habitants ont pu faire le point sur les principales opérations à venir. Adjoint en charge du logement, Wulfran Despicht a rappelé les enjeux de cette rénovation : « La Basse Ville concentre plus de 3 000 logements dont 91 % en location. Notre but est de proposer des logements convenables et adaptés à chacun, tout en aidant les propriétaires à rénover leurs immeubles, les incitant aussi à demeurer dans le quartier. Ce faisant, les travaux entrepris tant sur les immeubles que sur l'espace public visent à valoriser l'image de la Basse Ville en améliorant son attractivité. » Le programme de rénovation du quartier s'articule donc sur trois axes : les actions sur l'habitat ancien, la réhabilitation de logements ou les opérations de démolition-reconstruction. C'est une opération de ce type que Partenord Habitat va engager sur l'îlot Saint-Mathieu - Sauvage. Démolies il y a une année environ, les maisons vétustes seront bientôt rempla-

cées par une quarantaine d'appartements répartis sur deux petits ensembles (R+3). Ces logements viendront compenser pour partie la démolition future des 80 logements du bâtiment V. Le projet a été confié à l'architecte Nathalie Weil. Rue Saint-Mathieu, on trouvera des T2 aux T4 assortis de 41 places de garage en sous-sol, accessibles par la rue Sauvage. En harmonie avec la largeur des maisons voisines, la façade sera moins contemporaine que celle de la rue Sauvage. Cette seconde résidence se déclinera elle aussi en T2, T3 et T4 : des logements orientés sud et sud-ouest, avec de larges balcons. L'ensemble s'organisera autour d'une cour intérieure. D'un montant de 5,4 millions d'euros, ce programme devrait entrer en construction en avril 2010 pour une livraison prévue en octobre 2011.

Le HBM Charles-Valentin entièrement reconfiguré

À l'autre bout du quartier, c'est une seconde opération de démolition-reconstruction qui débutera en 2010 : celle du HBM Charles-Valentin. Porté également par Partenord Habitat, le projet prévoit de préserver la façade Art déco de l'immeuble et d'abattre les 50

petits logements pour les remplacer par 45 autres, du T2 au T3, plus modernes, plus spacieux et plus pratiques. La surface disponible n'étant pas suffisante, l'ensemble s'élèvera sur 6 niveaux (R+5). D'un point de vue architectural, la future résidence, imaginée à nouveau par Nathalie Weil et Thadée Ruyant, préservera les faïences supérieures qui seront rénovées. Bien que volontaire, la démarche se gardera toutefois d'écraser l'existant et restera, en attique, très discrète de la rue. Quant aux abords de l'immeuble, leur caractère résidentiel sera assuré par la pose d'une clôture et la réalisation d'un porche. Un portail automatisé donnera accès au parking légèrement encaissé et juxtaposé au bâtiment. Desservi par deux ascenseurs et deux escaliers, l'ensemble donnera lui aussi sur une cour intérieure orientée plein sud et plantée. Notez encore qu'au rez-de-chaussée les appartements seront équipés de terrasses privativées.

D'un coût global d'environ 6 millions d'euros, les travaux devraient démarrer en septembre 2010 pour s'achever en mars 2012. Parallèlement à ces deux programmes de démolition-reconstruction, Partenord Habitat entamera en 2010 la réhabilitation des im-

meubles de la Verrerie : 246 logements répartis sur quatre bâtiments. Déposé en septembre 2009, l'appel d'offres, infructueux dans un premier temps, est aujourd'hui passé en commission : à ce jour, le marché vient d'être attribué. Malgré ces quelques mois perdus, la réhabilitation de la Verrerie débutera dans les semaines à venir. Dès la deuxième quinzaine du mois de janvier, le bailleur social organisera une nouvelle concertation de ses locataires afin d'organiser le chantier.

Accompagnement et mixité sociale

Concernant l'accompagnement des familles dans leur futur déménagement, la municipalité précise par l'intermédiaire de Wulfran Despicht et de Louardi Boughedada, adjoint à la politique de la Ville et à la rénovation urbaine, que les frais induits seront pris en compte. Quant au relogement des familles, « rien n'est impossible... ni systématique ». L'ensemble des foyers sera interrogé sur ses souhaits : partir chez un autre bailleur dans le quartier ; partir du quartier ; partir momentanément du quartier pour y revenir ensuite. « Toutefois, notre volonté d'imposer une mixité sociale plus forte nous empêche

Les Aubaines démolies

En marge de ces trois projets, le site des Aubaines fait lui aussi l'objet d'une opération immobilière. Jugé trop vétuste et trop dangereux, le bâtiment a commencé à être démantelé : une phase de désamiantage a été engagée en décembre. Sa démolition complète, prise en charge par la Communauté urbaine, devrait être achevée pour le mois de mars. Le terrain, mis en friche pour une durée indéterminée à ce jour, deviendra ensuite la propriété du ministère de la Justice qui devrait y bâtir une annexe (bureaux) du Palais de Justice.

logiquement aujourd'hui d'assurer que qui-conque voudra revenir au HBM par exemple sera systématiquement exaucé. » Par ailleurs, pour 130 logements détruits au total en Basse Ville, 85 seront reconstruits : la Ville s'engage donc à reloger la différence en dehors du quartier... dans des conditions de vie évidemment supérieures à celles d'aujourd'hui. Sachez enfin que les chantiers de la rénovation urbaine qui vont s'ouvrir cette année en Basse Ville feront l'objet d'une clause d'insertion à l'image de celle en vigueur au Jeu de Mail : contraints par la loi à 18 000 h d'insertion, la Ville et ses partenaires ont dégagé 36 000 h au bénéfice des publics concernés, soit le double ! Gage s'il en est de la politique volontariste menée par l'équipe municipale dans les quartiers, tant en matière de renouvellement urbain que de lutte contre le chômage.

Comme on peut en juger, la Basse Ville a entamé une formidable mue : tout l'enjeu des opérations déjà entreprises ou qui vont se succéder s'avère bien de proposer aux habitants un meilleur cadre de vie, tout en préservant la richesse des qualités humaines chères à celles et ceux qui y vivent au quotidien. ♦

Un réseau de chauffage urbain très performant



Le quartier du Grand Large sera raccordé au réseau de chauffage urbain.

Le 3 novembre à Copenhague (Danemark), les villes de Dunkerque et Saint-Pol-sur-Mer ont reçu un prix mondial attribué par l'Agence internationale de l'énergie. Il récompense les performances énergétiques, environnementales et financières du réseau de chaleur qu'elles partagent depuis 1986. Géré conjointement par le Syndicat intercommunal de chauffage urbain de la région de Dunkerque (Sicurd) et la société Dalkia, le réseau tire parti d'une récupération de chaleur opérée chez Arcelor Mittal par le biais de hottes de captation sur les chaînes d'agglomération n°2 et n°3. « Les minerais sont trop fins pour pouvoir être utilisés directement », explique Daniel Lemierre, responsable projet. « C'est pourquoi on procède à leur cuisson sur la chaîne d'agglomération afin qu'ils prennent la forme de cailloux. Mais avant d'expédier ce produit aggloméré vers le haut-fourneau, il est in-

dispensable de le refroidir avec une batterie de ventilateurs. L'air chaud généré par ce choc thermique est aspiré par la hotte pour s'en aller chauffer un circuit d'eau pouvant atteindre 110° via un échangeur. » Cette eau chaude quitte l'usine à travers un réseau de canalisations de quarante-six kilomètres qui alimente les systèmes de chauffage central de 180 bâtiments, ce qui équivaut à 15000 logements, avant d'y revenir à une température beaucoup plus basse pour y entamer un nouveau cycle.

80% d'énergie propre

Arcelor Mittal fournit 60% de l'énergie nécessaire au réseau de chauffage urbain, le solde étant produit à parts égales par de l'énergie récupérée sur des centrales de cogénération et par un ensemble de chaufferies - trois au gaz et une au fuel - installées au centre hospitalier, aux Glacis, à la piscine Paul

Asseman et à l'Île Jeanty. Au total, c'est en fait 80% de l'énergie produite qui est non polluante. Cette performance pourra encore être améliorée de 10% lorsque la production d'acier retrouvera son rythme de croisière à l'usine Arcelor Mittal.

Vu le montant de l'investissement nécessaire pour acheminer l'eau chaude, le réseau de chauffage urbain ne peut être à ce jour accessible financièrement aux logements individuels. Il s'adresse aux logements collectifs ou ensembles tertiaires même de taille modeste pour peu qu'ils ne soient pas trop éloignés du réseau actuel. Les utilisateurs du système sont satisfaits, à l'image d'Armand Knapougel, directeur de la société d'HLM Le Cottage Social des Flandres : « Avec une TVA à 5,5% sur la fourniture d'énergie, le réseau de chauffage urbain s'avère plus économique que le gaz et l'électricité. Il permet également une meilleure maîtrise des



Après Copenhague, une réception a réuni le 30 novembre à l'hôtel de ville MM. Henri-Pierre Orsoni, président d'Arcelor Mittal Atlantique, Bernard Lecomte, directeur général adjoint de Dalkia France, Christian Hutin, député, maire de Saint-Pol-sur-Mer, et Michel Delebarre, député, maire de Dunkerque et président du Sicurd.



La chaleur est récupérée sur les chaînes d'agglomération d'Arcelor Mittal.

consommations car nous pouvons régler la température des logements. A contrario, si une fuite intervient sur le réseau, c'est une résidence complète qui peut être temporairement privée de chauffage et d'eau chaude. »

Des usagers satisfaits

À Dunkerque, un appartement sur dix du Cottage est relié au réseau de chauffage urbain. Ces logements sont situés sur la ZAC du Banc Vert, place Calonne et à la caserne des pompiers. Chez Partenord Habitat, ce sont 2 477 appartements qui bénéficient du réseau de chauffage urbain. Ils sont répartis au Banc Vert, en Basse Ville, aux Glacis, au Jeu de Mail et en centre-ville. « L'ensemble de nos logements bénéficie d'une température constante de 21° contre 19° pour les chaufferies collectives au gaz. Nous sommes très satisfaits de l'exploitation du réseau par le concessionnaire et nos locataires le sont

tout autant du service apporté », résume Hervé Loquet, animateur technique à l'Office public HLM. Une satisfaction qui est partagée par Catherine Gaquère, directrice de la nouvelle clinique Villette. « Nous avons deux chaudières de secours au fuel, mais nous n'y avons jamais eu recours. C'est dire si le système est fiable. Nous bénéficions d'un prix fixe, réalisons des économies d'énergie et contribuons à la protection de la planète en utilisant moins d'énergie polluante. Que demander de plus ? »

Le réseau de chaleur est appelé à gagner des parts de marché puisqu'il irriguera l'ensemble du quartier du Grand Large en cours d'aménagement (un millier de logements à terme) et que la future piscine intercommunale qui devrait voir le jour à la lisière de Petite-Synthe et de Saint-Pol-sur-Mer fait l'objet d'une étude pour son raccordement. ♦

Les Assises de l'énergie

La 11^e édition des Assises de l'énergie et du climat se déroulera à Dunkerque du 26 au 28 janvier. Élus et acteurs français et européens de l'énergie se retrouveront au Kursaal pour s'informer sur les actions à mener au niveau des territoires d'ici 2020. Organisées en partenariat et en alternance par la Communauté urbaine de Dunkerque et Grenoble-Alpes Métropole, ces assises permettront également de découvrir, d'apprendre, d'échanger et de débattre sur le rôle et la responsabilité des collectivités territoriales face aux enjeux énergétiques et climatiques du XXI^e siècle. Au travers d'ateliers et de forums, de visites de sites mais aussi d'un world estaminet, cette 11^e édition se fera l'écho des expériences avancées des différentes collectivités pour orienter autrement le développement de leur territoire, susciter la création d'emplois et améliorer de façon durable la qualité de la vie. Plus de renseignements sur le site www.assises-energie.net.

Les principaux usagers

Les principaux abonnés au réseau de chaleur sont le logement collectif social (32,3%), les bâtiments communaux : mairies, piscines, écoles, salles de sport, patinoire... (24,2%), le logement collectif privé (16,1%), le centre hospitalier (10,8%), le secteur tertiaire privé (9%), les collèges et lycées publics (7,6%).